

dans aucuns détails, persuadé que vous les au- rez déjà reçus par les journaux de cette capi- tale. Je veux seulement constater avec quel- le douleur on apprend ici d'aussi tristes évé- nements. Non-seulement le clergé, mais on peut dire la grande majorité de la population romaine, s'associe aux inquiétudes, aux désola- tions du cœur du Saint-Père à la vue de semblables sacrilèges. Il est évident qu'on vent pousser à bout la patience du Saint-Siè- ge; on se moque des foudres du Vatican. Nous verrons bien si l'on s'en moquera toujours. Un prêtre français qui arrive de Turin, on il a passé huit jours, raconte les insultes dont il a cessé d'être l'objet dans les rues de cette capi- tale intellectuelle de l'Italie, ainsi que le nom- ment modestement les Gioberti, les Brofferio et autres esprits forts de cette espèce. Sa quali- té de français, qui le rabait disait à tous, ne l'a pas passé sans outrages les plus ignobles. Le re- présentant de la France à Turin ne pourrait- il pas engager messieurs les siccardiens à mo- dérer leur zèle anti-catholique et à réserver leurs manifestations pour leurs compatriotes sans les étendre aux prêtres français, qui sont habités à trouver chez eux d'autres sentiments et une autre attitude? Voilà le progrès qui s'accom- plit dans le royaume subalpin. La campagne de l'indépendance ayant échoué, ils en entre- prennent une autre contre les Evêques, contre les prêtres, contre les religieux, contre les religieuses, contre les églises, contre les cou- vents. Ils espèrent un succès facile; cela peut être; d'un côté il y a des fusils et des ca- nons, de l'autre, la croix et le rosaire; mais ils seront bien surpris de voir un jour que leur victoire, si Dieu ne met pour leur châtiement qu'ils aient la victoire, leur sera plus funeste que la défaite même de Novare.

Les Etats-Unis.

Voici, d'après la Tribune, le sommaire de la législation du Congrès durant la session actuelle sur les questions de l'esclavage et des territoires :

1°. Le Texas sera borné au Nord par le 36° degré 30 min. de latitude; à l'Ouest la ligne passera à 3 degrés de longitude au-delà de l'ancienne ligne entre les Etats-Unis et le Mexi- que ou au 103e degré de long. occ. de Greenewich; après avoir atteint le 32e degré de lati- tude, cette ligne se dirigera à l'Ouest jusqu'au Rio Grande qui ensuite forme jusqu'à son em- bouchure, la borne du Texas

2°. Le Nouveau-Mexique est organisé en territoire régulier; des officiers doivent y être nommés et des Cours vont y être organisées comme pour les autres Territoires des Etats-Unis.

3°. Tout le territoire acquis par les Etats-Unis à l'Ouest du Nouveau Mexique et à l'Est de la Californie, est organisé en un autre terri- toire sous l'appellation de Utah. (Ce Terri- toire renferme la région du Lac Salé, ou le Grand Bassin central de notre Continent, ou les Mormons ont établi leur Ebenezer)

4°. La Californie est admise comme Etat dans l'Union, avec les limites de son choix et sa Constitution Libre; en sorte que ses deux Sénateurs et ses deux Membres déjà choisis peuvent de suite prendre leurs sièges.

5°. Les Territoires du Nouveau-Mexique et d'Utah tels que mentionnés, doivent être admis dans l'Union comme Etats, avec ou sans esclavage selon que leur population en déci- dera. La question qui vient ensuite est celle- ci: "Le Nouveau-Mexique Libre sera-t-il admis comme Etat dans l'Union? Ce sera la dominante à la prochaine session. (La po- sition du Nouveau-Mexique n'est dont point déterminée)

Le bill des esclaves fugitifs est encore sur le tapis.

WASHINGTON, 11 SEPTEMBRE.—Des informa- tions transmises ici par le télégraphe de Char- leston (Caroline du Nord) apprennent que la population de cette ville est furieuse de la pas- sation du Bill des Territoires. Aussitôt que la nouvelle en eût été reçue, il y eut une dé- monstration publique, et le pavillon de l'Union fut foulé aux pieds. Des assemblées pu- bliques ont été convoquées dans plusieurs dis- tricts de la Caroline du Sud.

Nos échanges des Etats-Unis ne nous met- tent point en état d'apprécier les degrés divers de l'exécution publique dans les états du sud de l'Union par suite des lois récentes sur la délimitation des frontières du Nouveau-Mexi- que, du Texas, de la Californie, et de leur an- nexion à la république américaine. Cepen- dant un journal français qui nous arrive de l'un des centres de pagitation dans le Sud nous représente l'état des esprits comme fort peu rassurant pour la paix intérieure de l'U- nion.

Il s'est tenu des assemblées dans lesquelles il a été dit que "l'Union n'a de valeur qu'autant qu'elle garantit les droits de chacun des parties confédérées," et où des appels à la ré- sistance ont été applaudis.

Les derniers arrangements onvenaient au Texas un tiers du territoire de celui-ci reven- diqué; et il s'en plaint.

Il convient de remarquer que les partisans d'une confédération des états à esclaves, qui ne serait que la fractionnement de la grande confédération de tous les Etats, ne sont pas encouragés par le grand nombre des journaux américains qui exercent quelque influence sur les masses.

Californie.

Le paquebot à vapeur Empire City, capi- taine Wilson, est arrivé le 5 Septembre à New-York, apportant des nouvelles de San- Francisco jusqu'à la date du 1er août. Ce vaisseau avait à bord pour 756,600 dollars en poudre et en lingots d'or, comme article de fret; indépendamment d'une quantité évaluée

à 400,000 en la possession des passagers du bâtiment, faisant en tout 1,156,000 dollars.

Les avis reçus des mines, sont d'une nature quelque peu décourageante. Les rivières s'élève- vent à une hauteur trop considérable pour favori- ser le travail, et les coulées ne sont pas à sec. Des compagnies de mineurs, contourant les rivie- res, poursuivent leurs travaux au sein de la région aurifère, et l'on compte sur des rapports favorables à leur égard. Sur le Cuba des lots de 30 pieds carrés ont été vendus jusqu'au montant de deux mille dollars.

Les troubles se perpétuent dans les mines du sud, particulièrement dans le voisinage de Sonora. Le chiffre des meurtres commis ef- fraie, et ils ne sont pas à leur terme. Les mexicains et les chiliens devaient être expul- sés des mines; des forces avaient été organi- sées pour mettre à effet cette détermination.

Les étrangers au Gouffre des Mormons ont reçu ordre de s'éloigner sous le délai d'une se- maine. Il est constaté que les Américains et les étrangers ne peuvent s'accorder ensemble.

Le Pacific News publiait ce qui suit avant le départ de l'Empire City :

"Depuis le voyage du dernier steamer, l'état de l'immigration étrangère a puissam- ment éveillé l'attention publique. La foule immense qui s'approche de la Californie du côté des Plaines, est telle que dans ces con- trées il leur est impossible de conserver leurs trains de voyage, et que, parvenus auprès des bas-fonds de la rivière Marie, ils sont abandonnés.

"Une autre grande matière d'intérêt pu- blic a été le grand nombre d'assassinats et de meurtres qui ont eu lieu dernièrement aux mines de San Joaquin, la plupart desquels ont eu pour auteurs des étrangers de descendance Espagnole, et l'on n'émet là dessus qu'une opinion, c'est qu'ils doivent et qu'il leur faut quitter le pays, sinon s'attendre peut-être à d'extrêmes conséquences. Des assemblées ont été convoquées à cette fin, et quelques- uns des premiers citoyens de cette localité ont été chargés de prendre les moyens d'effectuer cette mesure.

"La taxe sur les mines étrangères n'a pas éprouvé d'obstacles, soit pour contraindre ces habitants à payer pour la part qu'ils s'arrogent de nos trésors, ou les forcer d'abandonner les pla- ces à nos concitoyens qui y arrivent journel- lement.

Le Herald de San Francisco fait remarquer l'encourageante activité qui se déploie dans cette nouvelle Salente. De nouvelles maisons, la plupart en briques, y sont érigées dans chaque quartier, et les préparatifs pour le com- merce d'automne s'y font sur une grande échelle.

On lit dans le Transcript du Sacramento : "On estime diversement le nombre de ceux qui cheminent dans les plaines; les évaluations sont de 50,000 à 100,000 âmes destinées à cet Eldorado et dont la moitié n'atteindra pas à cet endroit sans souffrances, ni le quart seulement sans se nourrir de leurs animaux, ou éprouver la famine. J'en ai vu des centaines, à plus de 150 milles au-delà du marécage de la ri- vière Marie, qui étaient dénués de vivres ou n'en avaient que quelques livres pour soutenir leur frêle et misérable existence, avec des animaux incapables de traverser le désert à cause de la rareté des fourrages.

"La rivière Marie est de six ou sept pieds plus gonflée, qu'on ne la vit jamais; les en- droits où se trouvent les seuls pâturages sont presque entièrement inondés.

"Ceux qui sont partis tard seront encore plus maltraités, la saison devenant plus chau- de, le fourrage et les provisions plus rares. J'ai vu un homme avec deux petits garçons à 120 milles de l'autre côté du marécage, qui avait abandonné leur wagon et perdus leurs animaux à l'exception d'un seul, et il ne leur restait pour toute denrée que trois ou quatre livres de riz; un autre qui avait sa femme et ses enfants et avec lesquels je parcourus 75 milles de l'autre côté du marais, ayant quatre chevaux qui n'avaient que la force de se mou- voir avec le wagon vide, la femme marchant en tête dans un sable aride et sous un soleil brûlant, afin de diminuer la fatigue des pau- vres animaux surchargés, qui ne devaient ja- mais se rendre jusqu'au marécage. J'ai vu sur le bord du chemin des mules et des che- vaux morts desquels on avait enlevé des tranches pour apaiser la faim dévorante des émigrants.

"A cette même place, les animaux s'abat- tirent et hissèrent les émigrants dans l'impos- sibilité d'emporter avec eux la provision d'eau indispensable pour traverser le désert. Après avoir quitté le Humboldt, nous fîmes témoins d'une scène pénible de dénuement et de misè- re: des hommes à qui la soif était l'usage de la parole et offrant (lorsqu'ils étaient assez heureux que de le pouvoir) cinq piastres pour un coup d'eau; des animaux morts ou se mou- rant sur la voie; les provisions, les wagons, et tous les articles de nécessité ou d'agrément des voyageurs, abandonnés."

Jenny Lind à New-York.

La renommée aux cent voix, repercutée par les journaux d'Amérique, recommande à l'admiration universelle le talent surhu- main de cette virtuose de la mélodie vocale. Ce concert d'hommages, ces succès anticipés de la cantatrice suédoise, la réalité tangible, vivante, et les applaudissements de la foule les ont sans doute consacrés d'une manière irré- fusable au moment où nous écrivons cette notice.

A peine au seuil de sa carrière artistique, la cantatrice suédoise voit s'attacher à son nom une célébrité inouïe dont les premiers échos, traversant d'Europe l'Océan qui la sépare de nous, ont produit ces manifestations du pu- blic américain qui semblent aujourd'hui y mettre le sceau définitif. La présence de Jenny Lind quel que part est désormais un événement

qui doit causer un plus grand émoi au sein de la foule qu'on n'en observé aujourd'hui sur le passage d'un souverain voyageant dans son empire.

Mais cette gloire remonte à une source plus élevée que la sphère mondaine où elle brille: les éloges partent de l'homme, mais le talent de Jenny Lind n'en vient pas. Don magnifi- que de Dieu, la voix de la grande cantatrice peut et doit créer une légitime admiration. Que l'usage en réponde seulement à sa pure origine!

Jenny Lind, au rapport des journaux qui en- trent dans ces détails à son sujet, Jenny Lind ne paraît pas avoir atteint au-delà de ses ving- t-cinq années. Sans être belle, sa physionomie rayonne d'une vive intelligence lorsqu'elle parle ou qu'elle s'exécute. C'est de cette en- traînante animation que Lord Byron croyait appartenir au type de la vraie beauté, et qui étincelle alors dans son regard. Sa contenan- ce entière exprime l'intelligence, et surtout une bienveillance remarquable tempérée par un air de véritable dignité.

Lorsqu'elle était en mer, Jenny Lind vou- lut inaugurer son premier voyage en plein océan par un trait de la générosité de cœur qui la caractérise: elle chanta au bénéfice de l'équipage de la *Atlantic*, et charma l'assistan- ce par les plus riches mélodies de la Suède, sa terre natale. Une somme de 270 souscrite pour cet objet par les passagers, fut distribuée entre tous les hommes du vaisseau.

Le premier concert de Jenny Lind était fixé à mercredi dernier, le 11 septembre. Les billets d'entrée ont été mis aux enchères; le premier de tous a été adjugé à un chapelier du nom de Genin moyennant 225 dollars. Les enchères qui ont suivi celle-là, sans s'élever à des chiffres fabuleux, ont réalisé un total de 25 mille dollars.

D'après un marché entre M. Barnum pro- priétaire du musée de ce nom à New-York, et Jenny Lind, il paiera à cette dernière mille dollars par soirée durant une période de 150 jours qu'il percevra la recette entière de chaque concert qu'elle devra donner. Les profits immenses de M. Barnum pour la pre- mière soirée ne sont plus à l'état de problème.

Il est bruit à New-York que Jenny Lind doit faire distribuer dix mille dollars au profit des pauvres de la cité.

Voici ce que dit le Courrier des Etats-Unis de la manière de vivre de la chanteuse sué- loise à New-York:

"Pendant qu'il se fait tant de bruit autour de son nom, Mlle Jenny Lind s'efforce de faire autour de sa personne le calme dont elle a besoin. Avec une modestie parfaite, elle se cache, elle s'isole, elle échappe aux ovations qui la poursuivent. Ce matin même (10 septem- bre) elle doit quitter Irving House, où elle est trop exposée aux envahissements de la foule, pour aller demander un asile plus paisible à l'Hôtel de New-York. Ce n'est pas sans quel que peine qu'on a pu y trouver pour elle un ap- partement, car le propriétaire est obligé chaque jour de refuser des hôtes qui lui arrivent; et c'est le seul désir d'être agréable à Mlle Lind qui a pu le faire passer par dessus certaines considérations et certaines répugnances. Mlle Lind trouvera là, d'ailleurs, confort, élégance et tranquillité relative. L'appartement qui a été préparé pour elle est charmant, tout aussi bien par sa situation que par le goût parfait qui a présidé à l'ameublement. Les soins in- telligents et zélés ne manqueront pas non plus à la nouvelle pensionnaire de M. Monnot."

DE L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS.

(Suite et fin.)

M. LE REDACTEUR,

Des témoignages bien éclairés et de nom- breux exemples ne prouvent que trop que l'infortuné sourd-muet sans instruction spé- ciale devient bientôt immoral, égoïste, cruel, et même matérialiste.

Je ne citerai ici que quelques faits déjà connus: il y a peu d'années, à l'Institut de Bordeaux, un élève sourd-muet de 14 ou 15 ans, qui n'était pas encore instruit, fut un jour légèrement contrarié par un de ses camarades durant quelques minutes; il s'irrite à l'instant, et, dans le transport de sa colère, il se jette sur lui avec la fureur d'une bête féroce, lui coupe avec ses dents l'extrémité de l'oreille, après quoi il ose, au milieu de tous ses condisciples saisis d'horreur, reprendre son occupation avec un sang-froid désolant.

Un autre sourd-muet sans instruction, dans un accès de colère, s'étant rendu coupable d'un meurtre, fut amené devant les tribunaux; durant le procès on interrogea plusieurs sourds- muets instruits qui tous déclarèrent qu'avant leur instruction ils regardaient la vengeance comme bien légitime et qu'ils ne pouvaient alors comprendre pourquoi les hommes punis- saient celui qui ôte les biens ou la vie à son ennemi. D'après ces témoignages les juges se crurent obligés d'acquiescer ce sourd-muet homicide. Ayant en occasion d'aller visiter cette année deux jeunes sourds-muets arrêtés pour vol et détenus malheureusement dans la prison de Montréal, au milieu d'une trentaine de scélérats osifs qui ne pouvaient que les pervertir davantage, l'un de ces pauvres sourds- muets me raconta hardiment, sans honte et sans remords, l'histoire de son vol.

M. Antoine Caron, un des élèves les plus intelligents de l'école des sourds-muets si ha- bilement dirigée, il y a 16 ans, par le savant instituteur M. Macdonald, me disait qu'avant son instruction il ne croyait pas à l'immortalité de l'âme. D'après certains signes qui lui avaient été faits, il s'était figuré qu'il y avait dans les airs un Etre d'une grandeur nons- tueuse, marchant sur les nuages et armé d'un bâton dont il craignait quelquefois les coups; mais lorsqu'il se pensait hors de la présence de cet Etre formidable, il n'avait aucune

Il s'était imaginé, d'après certains signes qu'il avait mal interprétés, que le corps d'un méchant, après avoir été déposé dans la tombe, était condamné à un petit feu souterrain durant quelques minutes, et que l'exemption de ce petit feu était la seule récompense du juste; il n'avait alors aucune idée de la vie future; au-delà du tombeau il ne voyait que le néant. Il me disait encore que jamais il n'a- vait eu la pensée que Jésus-Christ fût mort pour notre salut.

Un autre sourd-muet a déclaré qu'avant son instruction il croyait que l'image de Jé- sus crucifié était la représentation d'un hom- me très-méchant, mis à mort en punition de ses crimes.

Voilà toute la morale de l'infortuné sourd- muet lorsqu'on le laisse sans instruction, lors- que ses parents n'ont pas le zèle, l'intelligen- ce et la persévérance nécessaires pour lui don- ner la connaissance de la religion par le lan- gage des signes ou par l'écriture.

L'expérience ne nous démontre que trop que la plupart des parents de ces infortunés n'ont point ou la volonté ou la capacité de leur don- ner l'instruction morale d'une manière intelli- gente. Pour le prouver, qu'il me soit permis de citer un dernier exemple: le célèbre abbé Sicaud, après avoir donné à son élève Massieu de longues instructions sur les différents êtres de la nature, sur tous les objets sensibles, crut que son intelligence était suffisamment déve- loppée pour recevoir enfin l'enseignement de l'existence de l'Etre suprême. Pour lui don- ner une idée de la puissance de Dieu, il lui dit que les cieux, la terre, les mers tremblent et s'anéantissent devant lui; Massieu à l'in- stant devient tremblant, épouvanté; comme si la majesté de ce Dieu tout-puissant se fût ren- due visible, il se prosternait et offre ainsi à ce grand Etre le premier hommage de son culte. Revenu de cette sorte d'extase, il dit à son maître par signes, avec les sentiments de la plus vive émotion: *Ma! laissez-moi aller à mon père, à ma mère, à mes frères, leur dire qu'il y a un Dieu, car ils ne le savent point!*

Cependant les parents de ce pauvre Massieu étaient de bons chrétiens, ils avaient quelque- fois essayé de parler de Dieu à leur enfant; mais ces instructions trop superficielles, et don- nées par des signes peu naturels, n'avaient pas fait d'impression sur son esprit.

Puisque les parents ne peuvent pas géné- ralement donner à leurs enfants sourds-muets l'instruction qui leur est si nécessaire, il est donc d'une extrême importance d'établir pour eux quelques écoles et d'encourager surtout celle que l'Evêque de Montréal a eu le coura- ge de fonder avec de si faibles ressources.

N'oublions point que la voix de la religion et de l'humanité réclament hautement pour ces malheureux sourds-muets le droit de re- cevoir l'instruction qui seule peut les civiliser, leur faire connaître et aimer Dieu. Oui, bien évidemment, ces infortunés ont droit, et plus que tous autres, de nous demander le premier de tous les biens, les aliments de la vie socia- le, morale et religieuse. Leur abandon nous accuserait non pas seulement aux yeux de la société, mais aux yeux de Dieu même.

L'éducation des sourds-muets est donc un devoir sacré pour nous, une dette de l'humani- té; aussi long-temps que nous n'aurons pas employé tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour tendre à chaque sourd-muet une main secourable afin de le faire participer aux bienfaits de l'instruction, notre dette ne sera point acquittée.

J'espère, M. le rédacteur, que vos lecteurs bienveillants pardonneront la liberté que j'ai prise de leur adresser d'aussi longues observa- tions sur un sujet dont plusieurs pouvaient faire connaître mieux que moi toute l'importan- ce. Puissent-elles être comprises et favo- rablement accueillies par ces âmes généreu- ses qui bien souvent ont dû être émus de compassion, en présence de la déplorable con- dition de ces êtres malheureux, si disgraciés par la nature!

C'est le vœu le plus sincère de celui qui sera toujours l'ami dévoué des infortunés sourds-muets.

IRÉNÉE LAGRÈCE, Ptre.

23 août 1850.

Nouvelles et Faits Divers.

Notre Correspondant Lyonnais nous fait le récit suivant de la mort d'un journaliste :

Un des derniers jours du mois de juillet, est mort dans notre ville le principal rédacteur de l'ex-journal: le *Peuple Souverain*, d'ignoble mémoire. Cet homme, le cœur plein d'im- mondes pensées, furieux de haine contre la religion, persécuté acharné de la vertu et de la morale, il a rempli chaque jour pendant quinze mois les colonnes de son journal des calom- nies les plus infâmes, les plus viles et les plus imaginables contre tout ce qui était vénéra- ble et sacré. Digne émule de Voltaire, il a fait une guerre à ont rance à notre sainte reli- gion, et, comme son imagination horrible ne lui fournissait pas de phrases aussi violentes et aussi nombreuses qu'il l'aurait désiré, il parcourait et faisait parcourir tous les endroits où il pensait trouver quelque libelle contre cette vérité auguste et divine, qu'en vil pla- giaire, il qualifiait à l'exemple de son maître, d'infâme!!! Ce malheureux a fait des victi- mes, pauvres cerveaux détraqués; il a trou- vé quelques mille lecteurs pour son journal; mais, l'insensé ne savait donc pas qu'il frap- pait en vain sur une enclume et que malgré tous ses sarcasmes la religion qui n'est pas bâ- tie sur le sable, ne paraissait pas même s'a- percevoir de ses efforts impuissants! La colère de Dieu s'est annoncée sur sa tête et, jeune encore, sans s'en douter, il s'est vu étendu sur un lit de mort. En vain sa jeune épouse, triste et résignée victime d'un tel monstre, le supplie les larmes aux yeux de penser à son avenir; en vain quelques bons voisins le conjurent-ils de laisser entrer un prêtre qui attend à la por-

te; rien ne le touche, rien ne peut l'empêcher de maudire la religion, le clergé et les enfants de Dieu... Il expire au milieu de quelques-uns de ses amis de débauches et d'impies qui l'encouragent à être fini jusqu'à la fin... Pau- vre!!! pauvre!!! pauvre malheureux!!!

C'est sur des renseignements inexacts que nous avons annoncé, il y a peu de jours, la destruction par un incendie de la manufactu- re de verre de St. Jean Dorchester. Il n'y a eu de consommé qu'un bâtiment qui en faisait partie et 30 cordes de bois.

L'état de la température, nous dit-on, a mi-9 obstacle à la confection d'une quantité suffi- sante de gaz pour l'ascension projetée du bal- lon, qui devait avoir lieu, hier, à Monkland. Le ballon peut contenir 15,000 pieds cubes de gaz.

NAISSANCES.

En cette ville, le 10 septembre, la Dame de M. Louis Raymond Plessis Bélaire, a mis au monde un fils. Le même jour, la Dame de M. Edouard Marcell, a mis au monde une fille.

A la résidence de Wm. Macrae. Ecr., à St. Jean, le 7 du courant, la Dame de Wm. Crowler, Ecr., de S. vanah, Georgie, a mis au monde une fille, morte le 9. Aux Trois-Rivières, dimanche dernier, la Dame de Joseph Edouard Turcotte, écuyer, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A St. Eustache, le 10 du courant, par le Rév. M. An- cé, Gouffroy Lavolette, capitaine et arpenteur, fils aîné de Pierre Lavolette. Ecr., co-seigneur des Mills-Isles, à Delle. Octavie, 3e. fille du lieutenant-col. Globensky de St.-Eustache.

A Québec, samedi, 7 courant, à la chapelle de la Ste.-Trinité, par le Rév. Edmund Willoughby Sawil, hono- rable juge Aylwin, à Delle. Blake.

DÉCÈS.

—Le 11 du courant, âgé de 13 mois, Marie-Henriette, enfant de M. L. Chaput, marchand-épicer de cette ville. Aux Tanneries des Rollands, le 9, à l'âge de 403 ans, Marie-Anne (Nancy) Vallé, épouse de M. P. Turcotte, fils. Quelques semaines auparavant, elle avait mis au monde trois fils qui sont morts presque de suite. —A Somerset, le 26 ult., M. Charles Dubouard dit La- fontaine, âgé de 56 ans.

BAUME DU DR. WISPAR.

POINT de charlatanerie.—Point de déception.—En fai- sant connaître les propriétés de ce véritable remède, notre intention n'est pas de tromper ceux qui sont affligés de maladie, ou de lui donner des éloges qu'il ne mérite pas. Quand on considère toutes les souffrances que le baume de Wispar à soulagées, les maux qu'il a guéris, on reste convaincu qu'on ne peut trop dire en sa faveur. Il est vrai qu'on a découvert plusieurs remèdes pour les maladies de foie, qui ont été connus du public et dont quelques uns ont eu d'heureux effets, mais il est admis par tous les médecins qui ont employé le Baume du Dr. Wispar, que les résultats obtenus par ce remède ont été toujours plus avantageux que les résultats produits par tout autre remède. On le regarde comme remède infail- lible pour l'Asthme et autres maladies de ce genre. Des personnes qui en étaient atteintes depuis dix et vingt ans, ont été guéries, lors même que les Médecins avaient cé- dé à la cure impossible.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie., rue St. Paul; aussi par Alfred Sa- vage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes. Montréal, le 13 Septembre, 1850.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTRÉE des ÉLÈVES au COLLEGE de St. Hyacinthe aura lieu MERCREDI le 25 du présent mois.

Les Élèves qui ne se rendront pas au jour fixé et qui n'auront pas fait agréer les raisons de leur retard, s'exposent à trouver occupés plus tard les places qu'ils auraient retenues.

Les chars du Chemin de Fer partent de Longueuil le jour ci-dessus indiqué à DEUX HEURES P. M. St. Hyacinthe, le 13 septembre 1850.

AVIS.

UN CHANTRE doué d'une bonne voix et sachant bien le plain-chant, désire s'engager comme premier chan- tre dans quelque paroisse de campagne. S'adresser pour autres informations à M. François Racette, Rue des Allemands, Montréal.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenables et meublées, la tranquillité, et toutes les attentions d'un bon hôtel. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisin- ge du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AVIS.

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses ser- vices gratuitement pour un certain temps, à toute Fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bu- reau.

INSTITUTION

POUR

LES SOURDS-MUETS.

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Mon- réal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera don- née durant dix mois et demi, chaque année, aux condi- tions suivantes :

Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitu- res, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semes- tre. Si, outre la pension, on désire que l'établissement four- nisse le lit, pourvue en blanchissage, au raccommode- ge de vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, ca- hiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, il sera pensionné et bas- traité pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratuite. Montréal, ce 6 Septembre 1850.